



Documents à fournir pour une nouvelle inscription :

- Copies des pages de vaccinations du carnet de santé
- L'autorisation parentale signée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportives
- Un brevet de natation de 50 m ou un certificat de non panique pour les activités Nautiques (*)
- Les règles de vie signées par les parents et l'enfant
- 5 € pour l'obtention de la carte du CyrAdo (en chèque ou en espèce)

Documents à fournir pour un renouvellement :

- L'autorisation parentale signée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités sportives
- Les règles de vie signées par les parents et l'enfant
- 5 € pour l'obtention de la carte du CyrAdo (en chèque ou en espèce)

Si des modifications ont été apportées à l'un des documents fournis lors de la première inscription, merci de nous en informer et nous faire parvenir vos documents mis à jour afin d'actualiser votre dossier.

Documents à fournir pour calculer le quotient familial :

- Avis d'imposition 2020 sur revenus 2019
- Attestation de paiement de la CAF (avec détail des prestations)
- 3 derniers bulletins de salaire ou attestation POLE EMPLOI (si changement de situation)
- En cas de divorce, le montant de la pension alimentaire

Le Quotient familial est calculé par les Affaires Scolaires et Périscolaires pour les familles ayant des enfants scolarisés en école élémentaire ou maternelle, et par le régisseur du service Jeunesse pour les autres.